



BANQUE des
TERRITOIRES



**La Banque des
Territoires partenaire
des actions en faveur
de la Biodiversité**

Nos modes d'intervention

1. Conseiller
2. Financer
3. Sécuriser
4. Opérer

Conseiller

Les collectivités locales peuvent bénéficier du service d'ingénierie territoriale pour construire une stratégie biodiversité et/ou pour réaliser des études à visée opérationnelle : cofinancement à hauteur maximum de 50% .

Pour des dispositifs concourant à :

- **la sobriété foncière** (renaturation y compris des friches, désartificialisation)
- **la résilience des territoires urbains par le vivant** (diminution des îlots de chaleur, des ruissellements avec la désimperméabilisation)
- **le déploiement des Solutions Fondées sur la Nature notamment sur le littoral** (renforcement/restauration des cordons dunaires, zones d'expansion des crues)
- **la restauration/renaturation des cours d'eau/des milieux aquatiques ;**
- **la mutualisation et à l'anticipation des différents types de compensations** (coopérative carbone, sites naturels de compensation de restauration et de renaturation)
- **la gestion durable des masses forestières et à leur adaptation au changement climatique** (santé et diversité des essences, diversité des strates forestières, allongement des cycles sylvicoles, préservation de la qualité des sols)
- **la transition agroécologique** (paiements pour services environnementaux notamment pour la valorisation de la captation du carbone par les sols agricoles, pour la restauration de haies, pour la diminution des intrants agricoles notamment sur des zones stratégiques pour la gestion de l'eau)
- **l'amélioration du cadre de vie et la préservation de la biodiversité en milieux urbains** (végétalisation)

Dans le but de :

- Construire une programmation d'actions pour la transformation du territoire – réflexion sur la stratégie foncière renaturations/ sur la gouvernance des opérateurs de renaturations
- Accompagner la structuration et la maturation des projets/des structures associées – sur les plans techniques, juridiques, financiers

Sur tous les territoires à forts enjeux pour la préservation de la biodiversité, la gestion durable de l'eau, l'adaptation au changement climatique :

- Dans le cadre des programmes nationaux : Les Villes du programme Action Cœur de Ville bénéficient d'un accompagnement spécifique (financement d'études, accompagnement en ingénierie , financement en ingénierie , financement et pilotage de projets de biodiversité) dans la mise en œuvre de projet relevant de la transition écologique avec l'offre GREEN +

Avec différents modes d'intervention (autant à l'échelle d'un territoire que d'un projet) :

- Soit en mobilisant des experts pour mener les études amont aux projets (aide à la qualification des besoins, appui à la rédaction de CCTP).
- Soit par le biais de cofinancement d'étude.

Financer et sécuriser

Le prêt de transformation écologique pour assurer un financement optimisé des projets biodiversité.

- Une maturité adaptée à des enjeux de long terme jusqu'à 60 ans
- Une marge concessive de 0, 40
- Un financement sur ressource du fonds d'épargne au taux du livret A avec une possibilité de conversion en taux fixe
- Un financement pouvant couvrir 100 % du besoin de financement

L'investissement dans des opérateurs biodiversité pour soutenir la création et le développement de foncière biodiversité (structure de portage foncier dédiée) et /ou d'opérateurs de renaturation (compensation écologique et/ou carbone et/ou artificialisation).

La consignation pour garantir des objectifs de préservation liées à des prescriptions législatives et réglementaires environnementales et ainsi sécuriser les fonds nécessaires à la remise en état des sites (pour le cas des sites d'implantation des ICPE, pour les zones littorales).

- A titre d'illustration et hors du champs spécifique de la biodiversité , la Banque des Territoires gère pour plus de

Opérer

La Caisse des Dépôts mobilise aussi son expertise au travers de ses filiales (CDC Biodiversité , Société Forestière) ou au travers de sa participation au sein de sociétés d'économie mixte engagées sur la thématique du développement durable , de la lutte contre le changement climatique et de la compensation.

- 1. CDC Biodiversité créée en 2007 imagine et adapte des solutions économiques, écologiques et financières pour mettre en œuvre des actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité dont elle peut assurer la gestion sur le long terme. Elle a pour mission de concilier biodiversité et développement économique au service de l'intérêt général.**
- 2. La Société forestière créée en 1966 est un acteur de référence de la filière forêt-bois. Elle est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers et gère les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français , banques, compagnie**



banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr